



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)
Inscription Commission Paritaire N° 20165

EDITION DES AMICALES du STALAG V B
(Les captifs de la Forêt Noire)
et des STALAGS X A, B, C

Rédaction et Administration :
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone TRinité 78-44



Compte Chèque Postal : Amicale VB-X ABC : 4841-48 Paris.

« La Plaquette, nous voici ! »

C'est par cet affreux jeu de mots — nous pensons que l'ami LE CANU, notre Maître à tous dans l'art du calembour, n'en désavouerait pas la paternité — que nous pouvons saluer (enfin !) l'apparition, ou la parution, à votre choix, de la plaquette-souvenir. Elle se présente, certes, avec beaucoup de retard, mais elle est arrivée, tout de même, à bon terme, malgré tous les obstacles qui ont différé sa naissance.

Une fois de plus, nous prions les souscripteurs de bien vouloir nous excuser pour la longue attente qui leur a été imposée. Pourquoi ce retard ? Eh bien, tout simplement, parce que les difficultés qu'on rencontre dans ce genre d'entreprises sont nombreuses.

Elles sont, d'abord, d'ordre littéraire : il faut rassembler des articles répondant à un plan d'ensemble. Or, certaines copies parviennent dans les temps impartis, mais d'autres se font désirer. Et lorsqu'elles arrivent, on est effrayé par la fécondité des auteurs. Pour deux pages demandées, ils en ont écrit dix. Alors, la mort dans l'âme, il faut se résoudre à l'inévitable : pratiquer quelques coupures... Et quand l'imprimeur prend connaissance des textes, c'est un nouveau drame : il y en a encore deux fois trop ! Que les auteurs veuillent donc bien nous pardonner si leurs articles sont quelque peu amputés, mais nous y avons été contraints par d'impérieuses nécessités.

Viennent ensuite les difficultés d'ordre technique. Pour obtenir un ouvrage d'une grande qualité — les lecteurs en jugeront — nous en avons confié la réalisation à trois Maisons spécialisées.

Notre ami Marcel LAURENT — un ancien de Schramberg — s'est chargé des clichés. Nous lui devons, à ce sujet, de vifs remerciements, car à voir la netteté des reproductions, on ne croirait jamais que les documents de base étaient médiocres et défraîchis.

La couverture en couleurs a été confectionnée dans une cartonnerie fabriquant des boîtes destinées aux confiseurs.

Enfin, la plaquette a été imprimée par Maître BURTIN, sur du papier couché Astra, de grand luxe. Elle comporte dix photographies et dessins, comme prévu à l'origine.

Mais les difficultés les plus graves sont toujours, bien entendu, d'ordre financier. Ce sont celles qui nous ont le plus gêné au départ. Fort heureusement, grâce aux souscripteurs — que nous ne saurons trop remercier — nous avons pu les surmonter assez vite.

Maintenant, la plaquette est devenue une réalité. Et quand ce journal paraîtra, nous espérons que tous les souscripteurs seront en possession des exemplaires qu'ils ont commandés.

Il est à prévoir que le tirage sera rapidement épuisé, du fait qu'il a été limité à 1000 exemplaires. Partant de ce nombre, il n'est nul besoin d'être agrégé en mathématiques, pour affirmer qu'il n'y en aura pas pour tous les Membres de l'Amicale. Aussi nous recommandons instamment à ceux qui sont intéressés par cette publication, de remplir sans tarder le bon de réservation qui se trouve en quatrième page.

Maurice ROSE.

Avis très important

Nous signalons aux Amicalistes que tous les carnets de Tombola ont été expédiés. Il n'en reste plus un seul au Siège. Et des camarades s'étonnent de ne pas en avoir reçus. Cela se conçoit très aisément.

L'autorisation ministérielle nous est accordée pour un capital de DIX MILLE francs (un million d'anciens francs)). Chaque carnet de tombola étant de DIX francs, nous n'avons donc à distribuer que MILLE carnets. Il n'y a donc que MILLE adhérents servis. Les autres n'en recevront pas mais ils seront les premiers servis l'an prochain.

Aussi nous demandons instamment aux amis qui ne peuvent placer leurs billets de ne pas les laisser improductifs. Retournez-les de toute urgence : plus de six-cents de vos camarades n'ont pas été servis ! Il serait vraiment dommage que par l'indifférence de quelques-uns nous ne puissions boucler notre MILLION ! Ce serait notre Caisse de Secours qui en souffrirait. Mais attention, le tirage aura lieu le 25 Mars 1966. Il est donc urgent d'adresser au Siège soit votre règlement si vous ne l'avez pas encore fait, soit votre carnet en retour.

Maintenant les camarades qui n'ont pas reçu le carnet de tombola doivent eux aussi faire leur devoir d'amicalistes. Le montant de la cotisation annuelle est de HUIT FRANCS (minimum). Qu'ils envoient donc dès la réception du *Lien* le montant de leur cotisation au Compte Chèque Postal de l'Amicale : Paris 4841-48. Ils éviteront ainsi l'envoi de Mandats-recouvrements, opération très onéreuse pour l'Amicale.

Si vous voulez que votre Amicale puisse continuer cette marche en avant dont vous êtes si fiers, faites votre devoir d'Amicalistes.

Un Problème angoissant (suite)

Je savais en publiant l'article « Un problème angoissant » que j'allais avoir une rapide réaction de la part de nos Amicalistes. En effet, un volumineux courrier s'entasse devant moi, ce qui prouve bien que tout ce qui touche à l'entraide ne laisse aucun d'entre nous indifférent. Il n'est pas dans notre possibilité de publier toutes les réponses reçues. Non, un journal entier n'y suffirait pas ! Nous ne pouvons qu'en extraire quelques passages que nous jugeons refléter l'opinion d'un grand nombre d'Amicalistes.

Vous avez tous bien cerné le problème. Il ne s'agissait pas bien entendu de mettre en doute notre esprit d'entraide. S'il en était ainsi il y a fort longtemps que nous aurions abandonné notre tâche et laissé à d'autres le soin de continuer le travail entrepris. Non ! Le désarroi d'un camarade, la solitude d'un malade en sana, la misère causée par la maladie ou le chômage ne nous laissent pas indifférents que l'intéressé soit ou non de l'Amicale.

Vous avez tous compris qu'il s'agissait des finances de votre Groupement. Certes, lorsqu'il s'agit d'un renseignement ou d'une démarche, nous tentons toujours l'impossible dans la mesure de nos moyens en faisant toutefois ressortir au non-amicaliste que, puisqu'il connaissait notre adresse, nous serions heureux de le compter parmi nous. Je crois en toute sincérité que le Bureau a fait là tout son devoir. Le camarade concerné adhère ou refuse. C'est son droit. Mais, ainsi que l'ont fait ressortir beaucoup de camarades, il peut arriver que le demandeur ne connaissait pas l'existence de l'Amicale et qu'il avait été aiguillé vers nous par un Amicaliste. Neuf fois sur dix il y a, dans ce cas, adhésion.

Il existe dans beaucoup de communes de France des sociétés philanthropiques. Les membres paient une cotisation qui alimente une caisse de secours servant uniquement aux membres de ces sociétés. Viendrait-il à l'idée d'un citoyen non membre de

faire une demande de secours à ces organismes ?

On nous dira : « Attention, nous, nous sommes des êtres à part. Nous avons formé la grande famille des P.G. Nous avons connu la même misère, les mêmes souffrances, les mêmes aventures, partagé les mêmes angoisses, goûté les mêmes joies. Pourquoi s'ignorer maintenant ? ».

Nous répondrons inlassablement : il y a l'Amicale ! Refuge de ceux qui n'ont pas oublié, qui ont voulu maintenir entre eux cet esprit de solidarité qu'ils ont tant apprécié là-bas. Et l'Amicale est ouverte à tous. Les camarades déshérités n'ont jamais vainement frappé à notre porte. Leur cotisation est au compte de l'Amicale dont ils sont membres à part entière comme tous les cotisants. Les camarades touchés par le chômage ou diminués financièrement par la crise économique reçoivent le *Lien* sans interruption. Mais cet effort de l'Amicale n'est possible que grâce à la générosité des Amicalistes et au succès de notre Tombola. Il est donc normal, conformément aux statuts, que l'argent ainsi récupéré serve uniquement aux Amicalistes.

Pour montrer à nos amis combien le sujet les a passionnés nous allons publier quelques extraits de lettres. Nous ne pouvons à notre grand regret les publier en entier mais vraiment il y en a trop !

□

Louis DAVID, 9, rue de la Tour de Gassies, à Bordeaux :

«... Je crois qu'il serait bon, dans la mesure du possible, de leur porter secours. Certains, et j'en connais, ignoraient encore qu'il existait une Amicale et un journal. Tous les copains de captivité n'ont peut-être pas été vernis, comme l'on dit, après leur retour et il existe des tas de situations différentes. Certains ont été négligents comme vous dites, mais personnellement je suis d'avis de leur faire voir, après enquête bien sûr, que nous n'avons oublié personne depuis notre malheur et ce sera sans doute de futurs amica-

listes qui comprendront qu'ils ont eu tort de ne pas nous rejoindre avant. Ils comprendront alors ce qu'est cette Amicale et pourquoi elle est encore là après ces années passées grâce à une équipe de copains qui n'oublie pas et à des dirigeants à qui je tire une fois de plus mon chapeau pour tout ce qu'ils font... ».

L'Abbé M. BRISMONTIER, 44, rue de Lecat à Rouen :

«... Quant à la question posée sur les camarades non-amicalistes qui demandent de l'aide à l'Amicale, peut-être y aurait-il une solution... normande (ni oui ni non !) ? Pour quelles raisons n'avaient-ils pas demandé à faire partie de l'Amicale : il n'y a sans doute pas toujours eu mauvaise volonté ? Et puis par ailleurs il peut y avoir des situations vraiment dramatiques ? Alors on donne quand même ! Mais les cas restent exceptionnels. »

Dominique VIVARELLI, Impasse Carnot à Bastia :

«... Nous autres, adhérents, après examen de conscience, nous devons leur montrer notre générosité. Il faut tâcher, selon les moyens disponibles, de faire un geste de solidarité. C'est ainsi qu'ils peuvent en toute conscience eux aussi se rappeler ce que nous étions il y a 20 ans. »

Jean BRESSON, à Germaingoutte (Vosges) :

« C'est de l'hôpital St.-Charles de St.-Dié que je vous donne mon opinion au sujet du titre du journal « Le problème angoissant » que je viens de parcourir. Il est contradictoire d'agir contre les statuts, je le reconnais, mais que penser de ce qui est né derrière les barbelés, l'entraide, le coude-à-coude, si l'on reste sourd envers ceux tendant la main afin de leur procurer un peu de bien-être. Tel est mon point de vue, ne connaissant pas votre situation financière, je suis peut-être dans l'erreur. »

L'Abbé Jacques BRION, Fontenay-sous-Bois :

«... Si nous nous plaçons sur un plan juridique il faut conclure comme H. PERRON. Mais il me semble que le titre même d'Amicale — qui fait notre raison d'être et auquel nous tenons — nous oblige à dépasser ce plan. L'amitié, par définition, ne se restreint pas, elle est prête à s'ouvrir ; et elle comporte une certaine gratuité. Je doute que ceux qui n'ont pas adhéré soient, pour la plupart, des gens qui l'aient fait en toute connaissance de cause, des obstinés, des irrécupérables. Peut-être n'ont-ils pas saisi que la commu-

(Suite page 3)

COURRIER DE L'AMICALE

Problème angoissant

(Suite de la première page)

— **Jean PARMENTIER**, route de l'Abbaye, à Etival-Clairefontaine (Vosges), nous écrit :

« Je vous adresse ma souscription pour deux plaquettes-souvenir. Une pour moi et une que je désire offrir à mon camarade André GŒURY pour Noël, qui ne fait pas partie de l'Amicale. Je vous signale aussi que mon camarade André GŒURY, ex-13654 VB, a bien du souci avec un de ses enfants, Joël (16 ans), paralysé à la suite d'une encéphalite ; nous les recevons tous à Noël afin de leur donner un peu de joie. On parlera VB au cours de la veillée, soyez-en sûr. »

L'amitié « prisonniers » n'est pas un leurre ; elle s'inscrit dans les faits. Que notre camarade PARMENTIER soit ici félicité. C'est ainsi que chaque ancien K.G. doit appliquer les principes généreux de l'entraide.

— **J. KLEIN**, B.P. 380 à Douala (Cameroun), nous écrit :

« En ce début d'année, recevez, pour tous les anciens et leurs familles, les meilleurs vœux de bonheur et de santé que nous vous adressons à deux cette fois. »

« En effet, j'ai réussi à prendre contact avec un ancien du Stalag VB, le n° 15302, **CORBA Gino**, qui est déjà inscrit à l'Amicale, mais n'a plus cotisé, par négligence, depuis 1947. Il est actuellement à Douala comme entrepreneur de maçonnerie. »

« En apprenant que l'Amicale, la nôtre, existait encore, il s'est empressé de revenir, confus d'avoir pu penser, pour excuser sa négligence, que notre Amicale s'était éteinte tout doucement comme plusieurs autres. Inutile de vous dire que j'avais des éléments, de par « Le Lien », pour lui prouver au contraire notre vigueur et notre force après vingt ans — depuis la sortie du Lager. Maintenant pleinement convaincu de la solidité de nos liens d'amitié, il est heureux de nous revenir. Nous n'avons pas tué le veau gras, mais lampé un whisky bien tassé à votre santé à tous avec une pensée particulière pour ces « piliers » grâce auxquels nous pouvons être si fiers de notre Amicale. »

« En mars, je rentre pour trois mois en France et pense pouvoir enfin, depuis tant d'années, en revoir quelques-uns au bar du Bouthéon. »

« Bien cordialement à tous, en vous renouvelant nos vœux de prospérité pour l'Amicale. »

« P.-S. — Je ne sais si vous avez appris que notre bon camarade Jean DESNOES a passé un « cap difficile » ces derniers mois et, aux dernières nouvelles, se trouvait à l'hôpital-clinique de Manosque (Basses-Alpes) pour des ennuis cardiaques. »

L'Amicale est heureuse de « récupérer » l'ami CORBA à qui nous souhaitons la bienvenue. C'est avec joie que nous doublons nos effectifs VB au Cameroun et attendons de pied ferme la visite au Bouthéon de l'ami KLEIN. En ce qui concerne Jean DESNOES, nous étions au courant et sommes en mesure de donner à son ami KLEIN de bonnes nouvelles. Notre Jean doit bien entendu suivre un régime très sévère, mais tout va pour le mieux maintenant. Nous pouvons rassurer ses nombreux amis, mais l'alerte avait été chaude !

— **G. FRITSCH**, 50, rue du Colonel-Moll, à Laxou (M.-et-M.), adresse un grand bonjour à tous. Il garde un bon souvenir de nous tous et de nos sorties et il demande : à quand la prochaine ? L'ami FRITSCH se considère comme un vieux du Stalag et la grande famille lui tient à cœur. Sa porte est ouverte aux amis, et en particulier au grand voyageur LE CANU. Amitiés du 11098.

— **Alexandre HERBIN**, de Creutzwald (Moselle), nous dit : « De Creutzwald à Paris, il y a 380 km à faire par chemin de fer. J'ai été quatre fois au Banquet de l'Amicale, la dernière fois à Joinville-le-Pont. Mais tu vois, à l'heure qu'il est, je suis cinq fois grand-père ; l'argent de Paris, c'est pour eux, car il n'y a pas que le trajet à payer et, tu le sais très bien, le reste vient après. Si la banlieue se dérangeait au pourcentage, le Bouthéon serait trop petit. J'espère que tout le Bureau de l'Amicale va bien : LANGEVIN, GEHIN, M^{me} MAURY et tous les copains, et sans doute cette année au Banquet, si tout va bien. Meilleures amitiés à tous ceux du Bureau et à tous les anciens du Waldho. »

Merci, le « Ch'timi », et au plaisir de revoir bientôt la bonne bouille de l'ami Alex.

— **Henri PENEL**, 8, rue Saint-Livier, à Metz, envoie ses cordiales amitiés à tous les Amicalistes et un grand bravo à notre Comité qui fait honneur à notre Amicale.

— **Robert BULTE**, 40, rue d'Elpret, 59-Marchiennes, envoie un fraternel bonjour à tous les A.P.G. de l'Amicale et ses amitiés aux dévoués membres du Bureau.

« Amitiés à tous, Stalag, orchestre et troupe », tel est le message de notre ami **Loulou DAVID**, 9, rue de la Tour-de-Gassières, Bordeaux.

— **R. ARCIL**, 14, quai Bergeret, 64-Bayonne, envoie son fraternel salut à tous, et en particulier aux anciens du XB de Sandbostel. Merci à notre ami pour son don généreux à notre Caisse d'Entraide.

— **Pierre LARRIEU**, 33, rue de l'Abbé-Carton, à Paris-14^e, rappelle son bon souvenir à tous les camarades qui l'ont connu ou entrevu et les prie de croire à son amical dévouement.

— **Dominique VIVARELLI**, commerçant, imp. Carnot, 20-Bastia, envoie un amical bonjour à tous, ainsi qu'aux anciens du VB et de Tallfingen.

— **Paul CHAPUIS**, 2, rue Georges-Chepfer, à Villers-lès-Nancy (M.-et-M.), envoie son meilleur souvenir et ses bonnes amitiés à tous.

— **Jean BRESSON**, à Germaingoutte (Vosges), vient de subir une grave opération et, maintenant, tout va pour le mieux. Ses amis de l'Amicale lui adressent tous leurs vœux de complète guérison. BRESSON envoie toutes ses bonnes amitiés et son bon souvenir à tous, et en particulier aux camarades du Kommando de Spai-chingen, à leur ancien aumônier si dévoué, l'Abbé Pierre CHAMBRILLON.

— **André MOINOT**, 170, Grande-Rue, à Dammartin-en-Goële (S.-et-M.), adresse à tous ses bonnes amitiés.

— **Antoine GIAMARCHI**, Pietranera, près Bastia (Corse), nous écrit :

« Quoique tardifs, je pense que vous daignerez accepter mes vœux les plus sincères pour vous tous, vos familles, pour l'Amicale afin qu'elle prospère, dure et jamais ne meure. J'adresse mon bon souvenir à ceux

du Waldho, aux camarades de la tournée en Corse, à toi mon vieux PERRON !

« Il est bien entendu que, comme la majorité, j'adresse toutes mes félicitations à ceux qui, journalièrement, se dévouent bénévolement à la cause de l'Amicale. Je les admire et, si ce n'était l'éloignement, je vous assure que je serais parmi vous... »

— **Louis CHAVENON**, 6/67, rue de Marne, à Maisons-Alfort, regrette de ne pouvoir assister à nos dîners du premier jeudi du mois, car il travaille de nuit ; mais il a pu assister au 20^e Anniversaire en mai, ce qui lui a donné la grande joie de revoir des copains qu'il n'avait pas revus depuis vingt ans. Il adresse un amical bonjour à tous.

— **Raymond LADANE**, 3, rue de la Gendarmerie, à Metz (Moselle), adresse à tous les anciens VB et X ABC ses sentiments amicaux.

— **Charles GEDON**, chirurgien-dentiste, 6, rue Peynier, à Basse-Terre (Guadeloupe), adresse à tous ses meilleurs vœux.

— L'abbé **Jacques BRION**, paroisse Sainte-Marguerite, Fontenay-sous-Bois, nous écrit :

« L'arrivée du « Lien », au courrier de ce matin, me fait prendre conscience de mon retard à vous envoyer mes vœux et, par vous, à l'Amicale, en particulier à tous ceux que j'ai connus en captivité et à qui je ne puis écrire individuellement, soit parce que je n'ai pas leur adresse, soit parce que ça ferait beaucoup ! Je vous demande et je leur demande de trouver ici mes meilleurs vœux pour cette année. »

« J'aurais aimé être des vôtres aux journées du 20^e Anniversaire. Je n'ai pas pu. L'Abbé PERRY, qui a fait escale chez nous à l'aller et au retour, m'y a représenté et m'en a rapporté les échos. J'espère, par contre, être à l'Assemblée Générale du 13 mars, au moins pour le déjeuner, car un dimanche matin pour un vicaire !... »

« Mon cordial souvenir à tous les anciens d'Obendorf et de Tuttingen Tannerie que j'ai connus. »

— **Lucien BIDAULT**, Centre Jean-Moulin, à Fleury-Merogis, par Saint-Michel-sur-Orge (S.-et-O.), envoie à tous les anciens du VB ses amitiés les plus sincères.

— **Marcel BUFFIÈRE**, 24-Payzac, envoie son bon souvenir à tous.

— **Virgile PION**, P.T.T., à Saint-Raphaël (Var), souhaite à tous une bonne et heureuse année. PERRON envoie son bon souvenir à l'ami PION, sans oublier l'ami LAURENT, qui doit traîner dans les parages.

— **DAUBRIVE**, à Serqueux-52, vient de changer de domicile. Bonne note est prise par notre Secrétariat et espérons que Marie-Françoise a pu recevoir dans les limites son petit cadeau de fin d'année. Confirmation reçue.

— **Léon COUTIER**, à Hauteville (Ardennes), envoie ses bonnes amitiés aux anciens du VB.

— **Henri VIRET**, à St-Maurice-sur-Eygues-26, présente ses meilleurs vœux pour l'année 1966 à tous les anciens du VB, en particulier à tous les dirigeants de l'Amicale pour leur dévouement et aux camarades du Kommando de Monchweiler. (PERRON et ROSE ont été très sensibles à ton bon souvenir.)

— **Marcel TISSERAND**, 1, rue du Divan, à Val-d'Ajol-88, envoie à tous ses sentiments les meilleurs.

— **Joseph THEPAULT**, chef de gare, Saint-Georges-Motel (Eure), adresse ses bonnes amitiés à tous.

— **Paul VAUTHIER**, à Thiéluze, Ecluse n° 12, par Uzemain (Vosges), envoie à tous les anciens VB ses bonnes amitiés. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

— **Fernand-René LALLEMAND**, à Ménéil-Senones (Vosges), adresse son bon souvenir à tous.

— **Clément LECOMTE**, 25, rue de Moulins, à Jeanménil, par Rambervillers (Vosges), présente à tous les camarades du VB ses meilleurs souvenirs de captivité, ses bons vœux de bonne année et de bonne santé, en particulier, ajoute-t-il, à Raoul BERTIN qui fait du si bon champagne.

— **J.-François CASTELLOTTI**, manœuvre-maçon, à Saint-Florent (Corse), envoie à tous ses sentiments les meilleurs.

— **Jean VALLIÈRE**, à Ochancourt, par Saint-Valéry (Somme), envoie à tous les camarades du Stalag VB un amical bonjour.

— **Jean COLIN**, 22, rue de Nancy, Sanal, Flavigny-54, adresse ses meilleurs vœux à l'Amicale pour 1966 et à tous les anciens son amical souvenir.

— **Jean MOUGEL**, à Oncourt, par Thaon (Vosges), envoie à tous les anciens du VB ses meilleures amitiés.

— **Marcel CORUBEAU**, La Basse-Forain, 88-Senones, envoie le bonjour à toute l'Amicale, et en particulier aux camarades de Tuttingen.

— **Auguste AUDRAIN**, à Vesly, par Lessay (Manche), adresse à tous son meilleur souvenir.

— **G. DOEBELIN**, Bas-des-Côtes, à Champagny-70, envoie ses meilleures pensées pour tous.

— **Gaston HOUSET**, 77, rue Carnot, Watrelos (Nord), a revu, l'été dernier, LAPREVOTTE, MICHEL et DUFOUR. Il adresse son bon souvenir à DEBENNE, BESBIÈRES, MICHEL, sans oublier PARMENTIER, d'Etival.

— **Marcel MALLET**, 72, Cité de la Suisse, Chaumont (Hte-Marne), nous fait savoir qu'il avait retenu sa place dans un car pour venir au Rassemblement du 20^e Anniversaire, à Paris. Mais il a été empêché de partir au dernier moment. Il aurait été heureux de revoir des camarades d'Hedelberg et de Bussmannhausen. Il espère avoir bientôt plus de liberté, car il va terminer cette année son service actif dans l'Enseignement.

— **Léon-Jean TOUSSAINT**, Laneuveville-aux-Bois (M.-et-M.), a reçu des nouvelles de SONGIS, ROTH et HANZO. Il envoie ses cordiales amitiés à tous les anciens d'Eberhardzell.

— **Henri DEBENNE**, Amont (Jura), remercie l'Amicale pour les cadeaux-surprise de fin d'année qui ont fait bien plaisir à ses enfants. Il a vu ROTH lorsque celui-ci a passé ses vacances dans le Jura. Il adresse à tous ses meilleures amitiés.

— **Maurice BESSIÈRE**, Confracourt, par Vaucourt (Hte-Saône), a aperçu dernièrement l'ami GOUNAND, à Vesoul, mais n'a pu lui parler en raison d'un encombrement de voitures. Il a eu la visite de DUFOUR, de Mirecourt, mais n'a plus de nouvelles de DEBENNE. Il transmet à tous ses sincères amitiés.

nauté d'épreuves dans le passé peut créer une solidarité présente, non pas axée sur la rumination de souvenirs qui s'estompent peu à peu, et que, je le crois, ma part, il faut oublier, (quelqu'âge qu'on ait, on peut vivre en regardant en arrière, et il y a assez à faire dans le présent), mais orientée vers une action à faire aujourd'hui ; à titre amical, c'est-à-dire à des organismes officiels, qui, si efficaces qu'on veuille, ne pourront répondre à tous les cas. A sens c'est dans cet esprit que nous pouvons voir aider les autres à voir l'Amicale. Ce qui n'empêche pas, en même temps, une action représentative et vindicative pour faire valoir nos droits.

« C'est dans ce sens, il me semble, qu'agissent responsables élus par nous et je me sens en plein accord avec eux. »

« Il nous reste donc, je crois, le devoir de faire comprendre le sens de l'Amicale à ceux qui auront tout oublié — ou tenté de le faire — ou à ceux n'y verraient qu'un musée poussiéreux de vieilles toiles. Personnellement, je ne suis pas tellement l'esprit « Anciens Combattants », mais je pense notre vie commune nous a fait un peu prendre charge les uns par les autres — spécialement plus démunis. Nous le faisons en Allemagne, car nous le pouvons. Je crois qu'il faut continuer... »

Notre ami SAMELÉ, secrétaire de l'Amicale A.P.G. Lyonnais des Stalags V, après un exposé de l'œuvre sociale P.G. dans la région lyonnaise, nous dit :

« Pour terminer cet exposé, j'ai lu l'article de PERRON qui signale que vous êtes liés par des statuts à fait rigides, que vous interdisez de donner secours à des non-amicalistes. Je me permets de dire que des statuts se modifient au fur et à mesure des besoins. Vos statuts ont été établis il y a 20 ans, et, depuis, la vie et les mœurs ont changé et vous pouvez également changer vos statuts. »

Alexandre HERBIN, de Creutzwald :

« ... le problème angoissant ne me touche pas, je suis membre de l'Amicale depuis 20 ans et je suis étonné de voir des anciens du Stalag VB qui après 20 ans trouvent l'adresse de l'Amicale pour demander un secours. Ceux qui demandent cette obole ne savent donc pas qu'il y a des copains qui paient depuis 1945 pour faire plaisir à nos familiers du VB, de pour les Amicalistes. Ces anciens K.G. il ne faut pas les mépriser. Ils ne savaient pas que l'Amicale existait, mais alors où ont-ils eu l'adresse de Chaussée d'Antin. Alors là-dessus pas de question l'argent qui est en caisse, je crois qu'il doit être servi à nos membres de l'Amicale et à leurs familles. »

R. ARCIL, 14, Quai Bergeret à Bayonne :

« ... Nous avons d'un côté le règlement, les statuts de l'autre, le côté humain. Dans le premier cas, la réponse est catégorique : « les secours doivent être réservés uniquement aux membres de l'Amicale ». Dans le deuxième cas, c'est le cœur qui doit parler. Nous n'avons pas le droit, lorsque cela nous est possible, de laisser dans le besoin un être quel qu'il soit, à forte raison un camarade qui a partagé nos misères derrière les barbelés. C'est une occasion de lui prouver que, si lui nous a ignorés jusqu'à ce jour, nous ne l'ignorons pas lorsqu'il vient, par nécessité, frapper à notre porte. Vu que nous avons, et aurons de l'avenir, moins de charges avec les enfants de nos camarades, les années s'écoulant ; 20 ans déjà ! Peut-être serait-il possible d'affecter une somme pour ces cas exceptionnels. En cas d'impossibilité, une solution reste, c'est que ceux parmi nous qui peuvent le faire, fassent un geste de charité : la fraternité des camps se perpétuera ainsi, et les statuts ne seront pas violés. A cet effet je t'adresse un modeste cadeau... »

Pierre LARRIEU, 33, rue de l'Abbé Carton, Paris :

« ... 1^o Pour ma part je suis resté fidèle à l'Amicale, prisonnier, sans aucune démonstration, mais où je me trouve, si je peux, avec mes faibles moyens, apporter aide à un prisonnier, qu'il ait séjourné à Dresde, à Hambourg ou à Stuttgart, quelque soit sa religion, ses conceptions politiques ou autres, seule intervention doit être : « Qu'est-ce que tu peux faire pour t'être utile ? ». Je pense être là où il faut pour la formation de l'Œuvre de l'Amicale. »

« 2^o Il y a les secours. Bien entendu pécuniaires. Toutes les relations morales d'une Union ou Amicale ne se résument sur les idées de justice, de charité, de droit. Il appartient, comme vous le faites, de contribuer aux Amicalistes les secours que vous jugez nécessaires. Qu'il me soit permis devant cette tâche on ne peut plus ingrate, de rendre hommage à tous ceux d'entre vous qui accomplissez bénévolement ce besogne. »

« Pour les autres qui viennent à vous au bout de 20 ans, je pense que vous avez tous suffisamment de relations pour conseiller et diriger les cas intéressants sur les Sociétés, Unions ou Amicales, ou relatives susceptibles de les prendre en charge... »

Robert SCHMITT, 10, rue de Puébla à Lille :

« ... Il est vrai que nous vivons à une époque où les gens (jeunes ou vieux) s'adjugent beaucoup de droits mais oublient leurs devoirs, même les plus élémentaires, ne serait-ce que la camaraderie. Quant ils y pensent, cette camaraderie, cette amitié sont sens unique : elle doit aller des copains à eux, non d'eux vers les copains. Alors il faut conclure qu'il y a des statuts précis, donc il faut refuser, mais sûr avec regret et un serrement de cœur. Tu diras : ce n'est pas généreux ! Je le sais. Ou bien il faut modifier les statuts et transformer l'Amicale en une Société de bienfaisance ouverte à tous. Les finances tiendront-elles le coup ? Il faut être réaliste. Enfin chacun peut, sauf dans certains cas douloureux... »

verser une modeste cotisation et faire partie de notre Amicale, c'est la moindre des choses... ».

BAREYT, 62, rue Desse à Bordeaux :

«... Je suis contre les secours à ceux qui ne sont pas membres de notre Amicale car je sais très bien qu'il y a des membres de l'Amicale qui sont quelquefois malades et qui ne reçoivent pas de secours. Alors si on va en donner maintenant aux non-adhérents où puiser l'argent ?... ».

Henri PENEL, 8, rue St.-Livier à Metz :

«... En ma qualité de délégué social départemental A.C.P.G. je dis : NON ! Je ne connais pas votre situation financière et je présume qu'elle doit être semblable à beaucoup d'Amicales : très précaire malgré vos multiples manifestations, bals, tombolas, congrès de quilles ou belotes, etc. Déjà nous avons beaucoup de mal à accorder un modeste secours à un camarade qui a gardé l'esprit prisonniers des barbelés et qui depuis notre naissance a milité au sein de notre grande famille. C'est pourquoi ceux qui ne sont pas soucieux de nous, oubliant notre Amicale, doivent faire leur mea culpa. Avec regrets à notre tour de les abandonner. Peut-être pourront-ils analyser ce mot « Amicaliste ». Ne m'opposant pas à leur ouvrir de nouveau les portes de notre Grande Maison, mais opposition à faire un secours. Du reste les statuts sont formels. Même si votre situation financière est florissante, elle doit être réservée à ceux qui ont droit à notre reconnaissance... ».

Roger BLIN, Mairie de Vernon (Eure) :

«... Ne doivent être bénéficiaires que les membres de l'Amicale, exclusivement. Fonctionnaire Municipal et autrefois au Ministère des Finances, j'ai bien entendu fait partie de différentes Amicales et Mutuelles. Dans toutes il était bien spécifié d'une façon impérative que seuls pouvaient bénéficier des avantages prévus les Membres régulièrement adhérents, ET A JOUR DE LEUR COTISATION.

« Ainsi que vous avez pu le constater, il s'avère malheureusement que beaucoup connaissent l'Amicale ou la Mutuelle que lorsque celle-ci peut leur être utile. La maladie, la gêne ou les difficultés passées — et le secours éventuellement empêché... Ils ne demeurent que trop souvent éloignés des camarades et ne manifestent que très rarement l'intention de se joindre désormais à eux... ».

Robert BULTE, 40, rue d'Elpret à Marchiennes :

«... Il est inadmissible qu'un ancien P.G. ait oublié cette fraternité qui nous unissait dans les camps et commandos et ne s'en souvienne qu'en cas de besoin. Cela équivaudrait à souscrire une assurance-vie la veille de mourir ! L'Amicale ne devant rejeter personne, tout nouvel adhérent ne devrait prétendre à un secours qu'après avoir cotisé un certain nombre d'années (à déterminer par la commission).

Henri STORCK, à Roffey (Yonne) :

«... Ce n'est pas 21 ans après la libération qu'un ancien P.G. doit se souvenir de l'esprit de fraternité qui nous unissait derrière les barbelés. Nos associations ne sont pas des bureaux de bienfaisance. Les Fonds dont disposent nos associations sont la propriété des cotisants. Un fait est certain : il est très délicat d'éconduire un ancien P.G. qui nous lance un S.O.S. Il est une façon élégante de conseiller un égoïste qui fait appel à notre générosité lorsqu'il est dans le besoin, alors qu'à l'époque où il pouvait être des nôtres il nous ignorait. A une demande de secours d'un quidam de ce genre, je réponds par un questionnaire à lui faire remplir. 90% des gars n'insistent pas, mais ne peuvent nous faire aucun reproche. Les 10% qui restent adhérent. Ce pourcentage ne peut être mauvais, ce sont sans doute des négligents qu'une chaude étincelle produite par notre esprit de camaraderie les décide à s'intégrer... ».

Paul CHAPUIS, 29, Avenue Sainte-Anne à Laxou-Nancy :

«... Je crois personnellement qu'il faut s'en tenir aux statuts de l'Amicale, le règlement étant valable pour Tous... ».

André MOINOT, 170, Grande-Rue, à Dammar-tin-en-Gœle :

«... Malgré la rigueur des statuts, ceux-ci doivent être appliqués. Il est impensable qu'un camarade qui ignore cette Amicale se rappelle que celle-ci existe lorsqu'il se trouve dans le malheur. Humain, comme on doit l'être, je ne regarde pas ce camarade avec mépris mais je le plains. Je le plains d'ignorer que même à notre époque la formule toute faite « un pour tous, tous pour un » s'applique pleinement. Notre Amicale doit rester cette œuvre de solidarité née dans les camps mais ne peut cependant venir en aide qu'à ses adhérents. C'est bien grâce aux efforts de ceux qui œuvrent pour la bonne marche de notre petite association, aux efforts des adhérents, que nous pouvons obtenir un avenir meilleur, toujours plus calme et plus serein en venant en aide aux malchanceux que nous pouvons être à chaque instant... ».

Maurice DEVRON, à Grenoble :

«... Qu'un membre de notre Amicale soit dans le malheur nous devons nous mettre en quatre pour le tirer de là. Un P.G. qui nous a ignoré doit rester pour nous dans l'oubli. Nous aurions une caisse très riche, peut-être pourrions-nous faire une enquête et satisfaire un secours. Et après... il faudra un service d'ordre pour recevoir les quémandeurs et on se retrouvera à sec !... Si l'appel vient d'un membre de notre Amicale qui connaît un cas exceptionnel, en ce cas la commission d'enquête examine la question et sa décision ne doit souffrir aucune publicité à part le Bureau... ».

Virgile PION, Saint-Raphaël :

«... Il est facile évidemment de s'abandonner à la douceur de vivre et de compter sur autrui pour pallier un jour les inconvénients de l'imprévoyance. Les se-

ours qui ont pu être attribués jusqu'ici l'ont été avec le concours des membres « conscients et organisés » de l'Amicale, et non avec celui des camarades qui ont mis les pieds dans les pantoufles et se sont désintéressés de tout, jusqu'à ce que des besoins se fassent sentir. Le cœur nous inclinerait à porter secours à tous, même à ceux qui, il faut bien le dire, n'ont rien fait pour le mériter, mais la mathématique honnêteté vis-à-vis des cotisants ordonne d'écarter ces pauvres camarades. »

Louis CHAVENON, rue de Marne, Maisons-Alfort :

«... Je pense que dans certains cas il serait possible d'accorder un secours à des P.G. non membres, provisoirement accablés ou plongés dans le malheur. Ce serait peut-être une occasion de ramener quelques brebis égarées à la bergerie. Naturellement après avoir pris tous renseignements nécessaires... ».

Raymond LADANE, 3, rue de la Gendarmerie à Metz :

«... Quoique très sensible à toute détresse humaine, et comprenant votre souci amicaliste, je ne puis être d'accord à ce que nos camarades cotisants fassent les frais des inconscients. Trésorier départemental de la Moselle, il m'arrive d'avoir à débattre de tels cas au sein du Comité Directeur. Je m'élève formellement contre ces anciens P.G. qui, dès la libération, ont remis leurs pantoufles sans penser à l'avenir, même au leur, ne pensant qu'à leur foyer retrouvé, sans aucun souci pour les camarades malades, handicapés ou hospitalisés. Combien de ces prisonniers (je ne dis pas camarades, autrement ils seraient à nos côtés) nous ont ignorés, dédaignés, sont passés près de nous, hautains, critiquant même notre action. Egoïstes, ils l'étaient, égoïstes ils sont restés, jusqu'au jour où l'adversité est venue frapper à leur porte... Nos cotisations ne sont une ruine pour personne mais il arrive, et j'en ai conscience, que le plus pauvre d'entre nous peut, sans cotiser faire partie de notre famille, mais à une condition, toute gratuite celle-là, celle de faire voir qu'il est des nôtres par une simple présence ou un coup de main lors de nos manifestations, sorties ou réunions. De tels cas ont existé à la Section de Metz... Non ! que ceux qui nous ont méconnus, que ceux qui nous ont critiqués soient aussi méconnus. Ce serait trop beau de verser aujourd'hui une petite cotisation pour en obtenir 20 ou 50 fois la mise. Ils ont des recours auprès des organismes publics, qu'ils y aient recours. Par pitié, que les cotisations des vrais, des purs, servent à aider, selon nos faibles moyens, les vrais et les purs qui n'ont ménagé ni leurs peines ni leur temps car nous aurions tant à faire pour nos ressortissants... ».

Nous arrêtons là la publication de ce courrier. Le journal entier ne suffirait pas à reproduire toutes les réponses que nous avons reçues. Nous avons choisi les plus représentatives et évité autant que possible les redites. Mais toutes les opinions ont été exposées. Le Bureau de l'Amicale est fier du succès obtenu. La diversité des réponses ne peut permettre de conclure définitivement par un refus catégorique par suite de l'ignorance où seraient certains anciens prisonniers de l'existence de l'Amicale. *Dans ce cas le Bureau fait appel à tous les Amicalistes qui auraient des adresses d'anciens P.G. de bien vouloir les communiquer au Siège de l'Amicale.* Ces camarades seront contactés immédiatement et l'excuse de l'ignorance ne pourra plus plaider en leur faveur.

Les statuts de l'Amicale ont force de loi. Nous ne pouvons les transgresser. Mais des cas signalés par des Amicalistes seront toujours humainement étudiés et fort de votre appui le Bureau tranchera pour le plus grand bien de notre Amicale.

H. PERRON.

RECHERCHES

Notre ami Jacques OINVILLE, 12, Place Foch à Rouen, serait désireux d'avoir l'adresse de Jean BARRÉ. Ce dernier faisait partie du Kommando de Frommern, région de Balingen (Wurtemberg). Parmi les membres de l'Amicale il y a de nombreux anciens pensionnaires de Frommern. Peut-être parmi eux il y en a-t-il un qui a conservé l'adresse civile de Jean BARRÉ ? Ecrire à l'Amicale.

CHAMPAGNE R. BERTIN

(ex-P.G. Waldhotel, D B)

Propriétaire récoltant

Manipulant

VRIGNY, près de REIMS

Vente directe

Renseignements sur demande

Le Porte-Clefs de l'Amicale

Il est bien vrai que l'appétit des collectionneurs est insatiable ! Notre stock de porte-clefs s'est envolé en un temps record. Pour les demandes insatisfaites nous avons procédé à un nouveau tirage, moins important cette fois. Nous sommes en mesure de satisfaire tous les demandeurs. Mais que ceux qui n'ont pas encore passé commande le fassent de toute urgence. Ce deuxième tirage aura le même sort que le premier.

Nous rappelons que le prix minimum de vente du porte-clefs de l'Amicale VB-X ABC est de DEUX francs plus TRENTE centimes pour frais d'envoi. On peut payer en timbres-poste, mais seulement de TRENTE centimes.

Demandez donc le PORTE-CLEFS DE L'AMICALE vendu au profit de notre CAISSE DE SECOURS.

NOS DEUILS

Madame Léon POURAILLET et ses enfants Annie et Jean-Pierre ont la douleur de vous faire part du décès de Monsieur Léon POURAILLET, survenu le 30 Novembre 1965 à Mimizan-Bourg (Landes).

Nous nous inclinons devant la douleur de Madame POURAILLET et de ses enfants. Nous les prions de croire à notre profonde sympathie et que l'Amicale tout entière partage leur deuil cruel.

Notre ami POURAILLET était un fervent Amicaliste et sa disparition va creuser un grand vide parmi les anciens de Balingen et de Taillfingen.

Nos sincères condoléances.

Nous apprenons le décès, le 12 Décembre 1965, de notre camarade et dévoué Amicaliste Maurice BOZET, 15, rue Pierre-Leroux à Paris (7^e).

Notre camarade nous quitte à l'âge de 52 ans. Tous ses amis et l'Amicale s'inclinent devant la douleur de ses proches. Nous prions Madame BOZET de croire à nos sentiments affectueux et à notre grande compassion. Nos sincères condoléances.

Notre camarade André LE GUAY, rue Heuvel à Barneville, nous fait part du décès de son épouse Madame Marguerite Le Guay.

Nous prions notre camarade de croire à nos sentiments attristés. Puissent notre amitié et notre affection apporter à notre camarade du X B un apaisement à sa grande douleur. Nos sincères condoléances.

Notre ami ALADENISE nous apprend le décès de notre camarade Yves ANGELETTI, survenu fin janvier à Toulon. Yves ANGELETTI était une personnalité bien connue au Stalag de Villingen. Professeur agrégé de mathématiques, il s'occupait de l'Université du Camp. Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

FABRIQUE DE MEUBLES

7, ter, Avenue de St-Mandé
Paris (XII^e)

RYSTO Raymond

Ex-N° 5305
Membre de l'Amicale N° 548

Salles à manger
Chambres à coucher
Ensemble Studio

DEPOSITAIRE
DE FABRIQUES

Cuisines modernes, Eléments, Tables
Sièges modernes, rustiques et basques
Sièges de jardin, Pliants, Transats

Prix marqués en chiffres connus

Facilités de paiement sur demande

Prix spéciaux aux Membres de l'Amicale
Pour tous renseignements, n'hésitez pas à
téléphoner ou à écrire

Tél., DIDerot 45-07. — Métro : NATION

Quelques nouvelles de Neumünster

J'ai eu en 1963 et en 1965 l'occasion de passer plusieurs jours à Neumünster et malgré les mauvais souvenirs qui s'attachent à cette ville les camarades du 605 auront sans doute plaisir à lire quelques détails sur son état actuel.

Nous l'avions quittée en mai 45 sur un cri d'horreur collectif au Lag'fuhr de Wittorf qui nous faisait un signe d'adieu ! Les ruines s'y accumulaient. Maintenant, Neumünster est complètement rebâtie en beaux immeubles, sans modification du tracé des rues. Si l'artère principale n'a plus tout à fait le même aspect, tous les quartiers restés intacts n'ont pas changé et vous reconnaitriez sans peine la mairie, la gare, les églises et bien d'autres coins. La statue du « Soldat tout nu » a été déplacée dans une promenade. Vous rappelez-vous la grande place devant le cinéma où le gros adjudant allemand nous passait en revue tel un général ? Il aurait du mal à le faire maintenant car c'est un parking flanqué d'une gare routière. Les rues sont naturellement animées d'une intense circulation.

Comme dans toutes les villes, les grands magasins sont nombreux et regorgent de marchandises.

L'usine de la Norddeutch a conservé le même aspect, tout le coin sinistré de notre ancien commando n'a pas été reconstruit. J'ai pu parcourir longuement tous les services. Si certains ateliers n'ont pas changé du tout, par contre d'autres ont été complètement transformés et équipés de machines modernes, mais on y respire toujours les mêmes odeurs ! J'ai aussi revu plusieurs figures connues et j'ai été reçu avec enthousiasme par des ouvriers qui travaillaient à la falzerei. Le grand HERMANN, si vous vous rappelez de lui a failli mourir d'émotion en me reconnaissant !

Nos baraques en bois ont bien sûr disparu. Après la guerre, elles avaient servi d'abri à des réfugiés de l'Est et maintenant de nombreuses maisons se dressent à leur emplacement. Le café de W. HORSF avec sa grande salle, est toujours exactement le même.

Ce n'est pas sans émotion que j'ai revu tous les lieux où nous avons passé cinq années de notre vie et j'ai pris plaisir à y flâner longuement (y compris la ville de Scheswig). Si vous en aviez la possibilité, retournez jusque là, avec l'autoroute, c'est facile. COUQUE de Roubaix m'y avait précédé.

Peut-être pourrions-nous un jour y faire un voyage collectif ? ce serait « formidable ». Qu'en pensez-vous ?

L. CORTOT.

Nouveau Dîner V A - V C — X V B - X ABC

Un nouveau dîner, organisé par la Commission de liaison entre les Amicales VA-VC et VB-X ABC a eu lieu le samedi 26 février, au Club du Bouthéon.

Le nombre des participants était quelque peu réduit par la grève des chemins de fer qui sévissait ce jour-là.

Cela n'a pas empêché l'ambiance d'être très cordiale et tous les convives sont repartis fort satisfaits de leur soirée.

Y assistaient pour notre Amicale : VIALARD, BONNIN, BROT, HADJADJ, MOREL, POINCELET, PONROY, ROSE, YVONET.

Plaquette-Souvenir

A découper en suivant le pointillé

Bon de Réservation

Bon de réservation à retourner au Bureau de l'Amicale VB-X ABC, 68, rue de la Chaussée d'Antin, Paris (9^e), accompagné de la somme correspondante à la commande (C. C. P. : Paris 4841-48).

NOM (en capitale)

Prénoms

ADRESSE (très lisible)

Ancien stalag

Souscris exemplaire (s) de la PLAQUETTE-SOUVENIR à 10 Francs, franco de port.

KOMMANDO 605

Reçu les vœux de CORTOT, COUQUE, GROS, FAIVRE (qui nous donne des nouvelles de CABANNES), JONSSON, DUBOIS, PARIS, VISSAC, (tous viendront au banquet 1966).

J'attends les réponses de LEPELTIER (notre Président), BAUDIER, MARTEL, BOURNER, COUDRAT, CUGUEN, CALMES, MALLET, VALERY, MARTIN (511).

Le Secrétaire est d'accord pour mettre sur pied un voyage à Neumünster, ainsi que le propose CORTOT dans l'article ci-dessous, mais vers quelle époque ?

Si possibilité il y avait, certaines conditions seraient posées aux participants car il faut que ce soit un triomphe !

LA CLOCHE.

Week-end franco-belge

L'annuel week-end franco-belge aura lieu cette année les samedi 23 et le dimanche 24 Avril à Marche-en-Famenne (Ardennes belges). Nos camarades des VB et des X ABC sont cordialement invités à participer à cette belle réunion d'amitié P.G.

POSTFACE

« Les visiteurs du soir »

« La foule »

« J'ai été soldat pendant la drôle de guerre, puis prisonnier, je me suis évadé, j'ai été résistant, déporté, j'ai tout connu ! ».

Moi aussi, j'ai été tout cela. La nuit était tiède et douce. Engourdi par le calme estival, je ne m'étais même pas aperçu qu'un homme s'était assis à côté de moi sur le banc. Revenu sur terre, je le regardai. Ce n'était qu'un clochard, hirsute et débraillé, un pauvre hère en haillons. Mais les clochards ont toujours éprouvé de la sympathie pour moi, ils sentent inconsciemment que je n'ai aucune animosité contre eux, et ils m'interpellent volontiers.

L'homme continuait à parler, peut-être avait-il besoin de s'épancher, peut-être même ne s'adressait-il pas vraiment à moi, peut-être n'était-ce qu'un soliloque à mi-voix.

« J'ai souffert, j'ai connu tous les degrés de la misère humaine, la misère physique, la misère morale, la misère intellectuelle. J'ai connu tous les renoncements, tous les effacements, les pires des dégradations. Mais à quoi bon me plaindre ? Nous sommes tous des clochards ! ».

Étonné de ce langage, je le considérai attentivement. Il s'en aperçut.

« Je ne suis un clochard que par la matière, expliqua-t-il. Il y en a tant d'autres qui sont des clochards par l'esprit ! ».

Je tressaillis. Je croyais comprendre ce qu'il voulait dire. La guerre m'a tellement diminué dans mes forces vives que ce jugement sommaire pouvait fort bien me convenir.

Il s'interrompit. Il tira d'une de ses poches un litre de vin rouge, le déboucha et me le tendit. Nous bûmes l'un après l'autre au goulot. Il posa le litre sur le banc entre nous deux.

« Ce que j'ai été autrefois, ce que vous êtes maintenant, peu importe. Ce que nous sommes devenus vous et moi, seuls nous le savons. Nous avons notre conscience pour nous. Nous avons fait ce qu'il nous a plu de faire, l'homme est libre de son destin ! ».

Je le regardai interrogativement sans dire un mot. Je voyais peu à peu cet homme sortir de la nuit. Il y avait de la lumière sur son visage blafard.

« On nous a commandés, nous avons obéi. Mais nous n'avons fait que ce que nous voulions faire. L'obéissance passive n'existe pas. Pourtant ce qu'on nous a fait, nous ne pouvons l'oublier. Il y a malheureusement les souvenirs ! ».

Oui, il y a les souvenirs, les souvenirs qui remontent en foule aux mauvaises heures, qui vous assaillent, qui vous étouffent et vous donnent la nausée de l'existence.

« Peut-être êtes-vous comme moi. Peut-être avez-vous tant supporté de malheurs, d'horreurs et de haines, que maintenant le sommeil vous fuit, que vous ne pouvez même plus vous faire à l'idée de dormir, que nul endroit au monde ne peut plus vous convenir pour trouver le repos... ».

« Sauf peut-être dans la mort ! ».

« Mais, excusez-moi ! je suis vieux, j'ai trop vécu, dans un monde qui n'est plus le mien, dans un monde qui n'est plus à ma mesure, — qui n'est plus à la mesure de ceux qui ont combattu — et qui ont été vaincus ! ».

L'homme se leva. Peu à peu il rentra dans l'ombre. L'orgueilleuse lueur d'intelligence qui baignait son visage s'éteignit. Il n'y eut plus devant moi qu'un clochard misérable et pouilleux.

Il partit.

Mais le grain qu'il avait semé germeait.

Trop souvent, dans mes nuits sans sommeil, viennent me hanter les « visiteurs du soir », les souvenirs, compagnons de mes heures de détresse... Ils se dressent devant moi, ils s'imposent à ma conscience, ils ne veulent pas se faire oublier...

Rendez-vous de minuit que nul ne peut concevoir s'il ne les a lui-même vécus.

Rendez-vous de minuit que rien ne pourra jamais effacer.

Y. LE CANU.



Il y a assez de bavards dans les colonnes contre pour que je me taise un peu, car, si j'en parle par l'enveloppe de copie que j'envoie à l'imprimeur, vous aurez de quoi lire.

Aussi je me borne à quelques nouvelles brèves reçues ou téléphonées.

— Je pars à l'Assemblée Générale Vendredi pour passer la soirée chez nos amis RICHARD Saumur.

— Notre ami Lucien VIALARD est parti se reposer en Bavière jusqu'au 14 Mars.

— Nos amis BRUN sont allés en Suisse chercher l'air, la neige et le calme.

— L'Abbé DERISOD m'a envoyé un projet de séjour en Haute-Savoie pour les fêtes de Pentecôte : Genève, Tunnel sous le Mont-Blanc, Courmayeur, Annecy. Coût approximatif, S.N.C.F. et hôtel compris : 225,00 F. environ.

On en discutera le 13 avec les Ulmistes, pépin pour moi : le 29 Mai je serai enchaîné à Taillebourg par une manifestation régionale, je me dois d'être présent.

On vous tiendra au courant de ce que nous aurons décidé.

Bien vôtre cordialement.

J. VERNOUX.

Rappel des réunions mensuelles

Premier lundi de chaque mois : V A/C et IV A.

Premier jeudi de chaque mois : V B, X A, B, C.

Premier vendredi de chaque mois : XII.

Premier samedi de chaque mois : VII A, B.

Deuxième lundi de chaque mois : VI.

Deuxième mercredi de chaque mois : III.

Deuxième jeudi de chaque mois : IX B, C.

Troisième vendredi de chaque mois : XVIII.

RETENEZ BIEN CECI :

LE PREMIER JEUDI

DU MOIS

DINER ENTRE AMIS

DANS VOTRE QUARTIER

Tout pour l'enfant

LAYETTE

COUTURE

JOUETS

"MINOU CHOU"

65, Rue de Lancry - Paris - X^e

Téléphone : COMBAT 57-70

Mme WAHLEN accordera 5 % aux Camarades des Stalags... à condition qu'ils soient à jour de leur cotisation.

Le Gérant : PIFFAULT

Imp. Chasseray-Monconté, Chef-Boutonne (D.-S.)